

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.871  
22 mars 2001

FRANÇAIS

---

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT SOIXANTE ET ONZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 22 mars 2001, à 10 h 10

Président : M. Hu Xiaodi (Chine)

Le PRÉSIDENT (*traduit du chinois*) : Je déclare ouverte la 871<sup>ème</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Qu'il me soit permis, avant d'en venir aux travaux prévus pour aujourd'hui, de faire quelques observations liminaires en ma qualité de Président de la Conférence.

D'emblée, je veux exprimer ma profonde gratitude à mes prédécesseurs. Ils n'ont épargné aucun effort pour consulter les délégations et connaître l'avis de tous, autant que faire se pouvait, afin de parvenir à un consensus sur le programme de travail de la Conférence du désarmement. Soucieux de trouver un équilibre délicat, ils ont pesé chaque mot et chaque phrase et ont longuement réfléchi, dans le but de trouver un compromis, au choix des solutions, des stratégies et des calendriers qui s'offraient à eux. Malheureusement, s'il est possible d'obtenir des roses bleues grâce au génie génétique, les merveilles de la science ne sauveront pas la Conférence du désarmement, qui reste dans l'impasse sur son programme de travail. Cela n'enlève rien, toutefois, à la sagesse, à la ténacité, à la compétence et au dévouement dont les Présidents qui m'ont précédé ont fait preuve alors qu'ils remplissaient leurs fonctions ardues. Je suis particulièrement reconnaissant à mon prédécesseur immédiat, l'Ambassadeur Juan Enrique Vega Patri, des avis très précieux et des suggestions utiles qu'il m'a fournis.

En outre, je voudrais exprimer mes sincères remerciements au Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Vladimir Petrovsky, à notre Secrétaire général adjoint, M. Enrique Román-Morey, ainsi qu'à tout le personnel du secrétariat, pour l'aide et l'appui qu'ils m'ont prêtés sans compter.

Dès cette semaine, il revient à la Chine d'accéder à la présidence de la Conférence. C'est pour moi un grand honneur que d'assumer ces fonctions en ma qualité d'ambassadeur de Chine pour les questions de désarmement. Je suis conscient, toutefois, des lourdes responsabilités que suppose ce poste.

Il est bien connu que la Conférence du désarmement est l'instance multilatérale unique de négociation sur la limitation des armements et le désarmement à l'échelle internationale. En sont membres presque tous les États ayant quelque poids sur les plans militaire et politique; de par son mandat, elle traite des importantes questions de la paix et de la sécurité internationales; au nombre de ses actifs, elle peut compter la conclusion de la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Quant aux possibilités qu'elle recèle, la Conférence peut, en tirant parti de l'appui de la communauté internationale et en se laissant guider par les grandes attentes de cette communauté, réunir des experts de la limitation des armements et du désarmement du monde entier pour négocier des traités de désarmement très complexes.

De toute évidence, la Conférence du désarmement se trouve face à une situation difficile. Ses gloires passées ne sauraient compenser l'absence de progrès aujourd'hui. Malgré qu'un large éventail d'États y soient représentés, l'instance accomplit peu; la communauté internationale place de grands espoirs dans la Conférence, qui reste paralysée. Cela ne peut que susciter des inquiétudes.

Comment la Conférence peut-elle retrouver sa gloire passée ? Certains ont conçu et étudié divers moyens possibles d'ouvrir la voie à une reprise des travaux de fond de la Conférence,

y compris par une réforme de sa procédure. En même temps, nombreux sont ceux qui se sont livrés à une étude approfondie des raisons d'un si long blocage de ses travaux. Je n'ai aucunement l'intention de m'étendre ici sur ces raisons fondamentales.

Notre ancien Secrétaire général adjoint, M. Abdelkader Bensmail, a fait dans son discours d'adieu en septembre dernier un certain nombre d'observations qui méritent réflexion - pour mémoire : "Les instances de désarmement multilatéral ont toujours évolué avec le temps pour répondre à de nouvelles réalités politiques. À cet égard, la Conférence du désarmement ne fait pas exception. Les difficultés auxquelles celle-ci se heurte actuellement ne résultent pas de ce que certains perçoivent comme étant la rigidité de son règlement intérieur, de ses méthodes de travail et du système des groupes. Elles sont plutôt le reflet de la complexité et de la dynamique des relations internationales contemporaines, aussi tous les efforts devaient-ils être axés sur l'instauration d'un climat politique propice à une pleine exploitation de la Conférence comme instance de négociation, et en particulier sur la restauration d'une harmonie minimale entre les grands acteurs".

La situation dépasse les capacités des individus : c'est peut-être ainsi que l'on peut résumer les observations faites par M. Bensmail. La Conférence du désarmement est chargée des questions importantes que sont la limitation du désarmement et le désarmement, lesquelles ont une incidence sur la paix et la sécurité internationales et sont étroitement liées à la situation générale de la sécurité sur le plan international, comme à la sécurité de chaque pays. Des projets de limitation des armements et de désarmement qui ne tiendraient aucun compte de la situation de la sécurité sur le plan international ne seraient que chimères. De même, tous efforts faits pour s'attaquer à la limitation des armements et au désarmement sans s'atteler aux questions importantes qui ont une incidence sur la situation globale, ou sans prendre en considération les intérêts fondamentaux des différents pays en matière de sécurité, seraient autant de ruisseaux sans source ou d'arbres sans racines. Cela n'aurait absolument aucun sens.

Où donc va la Conférence du désarmement ? De mon point de vue de Président, je ne puis vous offrir une réponse claire. Nous sommes à un tournant dans nos efforts pour parvenir à la limitation des armements et au désarmement. L'orientation de la Conférence du désarmement n'est déterminée ni par un individu, ni par un seul pays, ni encore par un groupe de pays. Elle dépend des efforts conjugués de la communauté internationale tout entière, de tous les États et de toutes les délégations.

Ce que je veux exprimer, alors que la Chine accède à la présidence, n'est ni un sentiment de pessimisme, qui risque de vous faire perdre confiance, ni un sentiment d'euphorie, car votre attente pourrait par la suite être déçue. Tandis que je consulterai toutes les délégations dans le but de faire avancer les travaux de la Conférence et demanderai leur coopération, je me laisserai guider par les principes d'équité, d'impartialité et de franchise.

Je vais maintenant vous faire part de certaines considérations concernant notre plan de travail et solliciter vos réactions.

Les devoirs du Président sont définis en substance dans les paragraphes 9, 10, 11 et 12 du Règlement intérieur de la Conférence du désarmement. S'y rapportent aussi les paragraphes 29, 34 et 42. Par ailleurs, l'alinéa d) du paragraphe 5 du document CD/1036 s'applique-t-il et, le cas échéant, de quelle manière ? Cela reste à voir.

J'ai l'intention de faire fond sur le travail accompli par mon prédécesseur, l'Ambassadeur Vega, qui, dans son intervention de jeudi dernier, a tracé trois scénarios concernant notre programme de travail et quatre propositions ou hypothèses touchant des activités "complémentaires". Cela résume bien la situation.

J'ai l'intention de continuer à étudier ces trois scénarios et quatre propositions dans l'espoir d'y trouver ce sur quoi chacun peut se mettre d'accord, c'est-à-dire, d'en dégager ce précieux consensus. Bien entendu, toutes idées et propositions et mesures précises ou encore tous ajouts qui auraient trait à l'une ou l'autre des sept solutions envisagées seront alors les bienvenus.

Je veux étudier parallèlement, sans donner la priorité à l'une ou l'autre des solutions avancées, toutes les idées concernant notre programme de travail et des activités complémentaires. Vous comprendrez que, mon mandat couvrant les deux dernières semaines de mars et les deux dernières de mai, il me paraît inopportun de réserver d'une manière tout à fait mécanique les deux premières semaines à la question du programme de travail, puis, même en l'absence de tout progrès, de passer en mai à l'examen de celle des activités complémentaires.

En ce qui concerne son programme de travail, la Conférence du désarmement reconnaît que ses membres appuient l'idée de prendre le document CD/1624 comme base de nouvelles consultations intenses. Tous ici continuent de partager cet avis. Il paraît donc clair que la plupart des délégations acceptent toutes les solutions ou y acquiescent, cependant que quelques délégations sont fermement opposées à l'une ou l'autre d'entre elles ou se refusent à un consensus sur l'une quelconque de ces solutions. Je vais essayer de déterminer si la situation reste la même, ou si elle évolue, ou si de nouvelles solutions peuvent être envisagées.

S'agissant des activités complémentaires, la situation est plus confuse. Certaines idées ont été avancées, mais certaines vues contraires ont aussi été exprimées. Ces vues contraires sont-elles tenues par une seule partie, envers et contre toutes les autres ? Signifient-elles qu'il ne sera pas possible de parvenir à un accord négocié ? Ce sont là des questions que je poserai à chaque délégation. En même temps, je vais essayer de déterminer si quelque délégation veut étoffer les quatre types d'activités complémentaires envisagés, ou est prête à mettre celles-ci en œuvre, ou encore a une nouvelle proposition à faire à ce sujet.

Pendant mon mandat, je procéderai à de larges consultations avec les délégations, j'écouterai leurs avis et je leur ferai connaître les idées et propositions d'autres délégations. Naturellement, j'attacherai une grande importance aux échanges de vues avec les trois coordonnateurs de groupe, qui sont les porte-parole des délégations qu'ils représentent respectivement. J'ai l'espoir que toutes les délégations et tous les groupes prendront l'initiative d'émettre des idées, des solutions et des propositions et qu'ils se joindront à moi pour tenir des consultations entre pays et groupes et conjugueraient ainsi leurs efforts pour faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement.

Pendant mes consultations, j'exprimerai aussi la position de la Chine en tant que de besoin. Je ne négligerai alors aucun effort pour faire clairement la distinction entre ce qu'est la position de la Chine et ce que je dis en ma qualité de Président. Je m'efforcerai d'éviter toute confusion.

J'agirai avec circonspection en présentant des "propositions du Président". Selon toute probabilité, je ne ferai de propositions concrètes en ma qualité de Président que lorsqu'il existera manifestement la base d'un consensus. Il faut, à mon avis, à tout le moins pour l'heure, éviter de jouer un rôle inapproprié.

Nous ne pouvons commencer nos travaux que suivant le principe du consensus énoncé au paragraphe 18 de notre règlement intérieur. Je me réjouis à la perspective de collaborer étroitement avec toutes les délégations et compterai sur votre compréhension, votre coopération et votre appui. Notre objectif consiste à travailler ensemble pour faire progresser l'œuvre de la Conférence du désarmement, qui nous est si précieuse.

Ainsi se termine ma déclaration liminaire.

Un seul orateur est inscrit sur la liste pour la présente séance plénière. Il s'agit du représentant de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Sidorov, auquel je donne à présent la parole.

M. SIDOROV (Fédération de Russie) (*traduit du russe*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement à ce stade crucial de ses activités. Je vous adresse tous mes vœux de succès et vous assure que ma délégation est disposée à vous apporter une coopération constructive.

Comme c'est la première fois que je prends la parole à la présente session de la Conférence du désarmement, je tiens à souhaiter la bienvenue aux collègues qui se sont joints récemment à nous.

La question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace est depuis de nombreuses années l'une des toutes premières priorités de la diplomatie russe et elle le restera. Je tiens à rappeler que notre pays a pris maintes initiatives en la matière. Les plus connues en sont sans doute les propositions avancées au début des années 80 concernant la conclusion d'un traité interdisant le déploiement dans l'espace d'armes de quelque nature que ce soit et d'un traité interdisant le recours à la force dans l'espace et à partir de l'espace contre la Terre.

Lorsqu'il a pris la parole le 6 septembre 2000 au Sommet du Millénaire, à l'ONU, le Président de la Russie, Vladimir Poutine, a déclaré notamment que certains projets de militarisation de l'espace suscitaient de très vives inquiétudes. Rappelant que le printemps 2001 allait marquer le quarantième anniversaire du premier vol d'un vaisseau spatial habité, vol qui avait été accompli par un compatriote, M. Poutine a proposé d'organiser à ce moment-là, sous les auspices de l'ONU, une conférence internationale sur la prévention de la militarisation de l'espace, ajoutant que, à son sens, le lieu le plus indiqué pour ce faire était Moscou.

Des préparatifs complets ont été entrepris en vue de la tenue de cette conférence, qui aura un objectif double : l'examen des questions liées à la prévention d'une implantation d'armes dans l'espace et l'étude des possibilités qui s'offrent d'exploiter l'espace à des fins pacifiques. Ces deux buts trouvent aussi leur expression dans la devise de la conférence : "Un espace exempt d'armes - un domaine de coopération pacifique au XXIe siècle".

Il est prévu que la conférence durera quatre jours, du 11 au 14 avril 2001. Trois journées seront consacrées à des réunions et une à la visite de hauts lieux associés à Youry Gagarine et d'établissements scientifiques et industriels russes s'occupant de l'espace. La conférence se déroulera sous la forme de colloques, dont l'un sera spécifiquement consacré à la question, telle qu'elle est formulée dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, de la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Ont été invités à participer à cette conférence des représentants des organismes nationaux de l'espace, des ministères des affaires étrangères et de la défense, des académies des sciences, des grands centres de recherche scientifique sur l'espace, d'entreprises commerciales et industrielles, d'organisations internationales et non gouvernementales s'occupant de l'espace, d'universités, d'établissements de recherche et d'enseignement, ainsi que de compagnies d'assurances et de banques qu'intéressent les activités spatiales, de même que des cosmonautes et des astronautes.

Nous avons la vive satisfaction de vous informer aujourd'hui que la communauté internationale manifeste un intérêt non négligeable pour la conférence de Moscou. Plus de 40 pays et organisations internationales, au premier rang desquelles figure l'ONU, ont confirmé officiellement qu'ils y participeraient. Les pays y seront représentés par les chefs ou chefs adjoints des organismes nationaux de l'espace, par des ministres adjoints des affaires étrangères ou par de hauts fonctionnaires de ces ministères et d'autres administrations nationales. Un grand nombre de représentants d'organisations non gouvernementales et des milieux universitaires ont aussi l'intention de prendre une part active à la conférence de Moscou.

Les délégations à la Conférence du désarmement ayant manifesté un intérêt marqué pour cette conférence, nous avons établi une brève note d'information à ce sujet, que nous distribuerons ici.

En proposant d'organiser une conférence internationale sur la prévention de la militarisation de l'espace, la Russie a, bien entendu, pris en considération le fait que les activités humaines dans l'espace peuvent être axées sur différents objectifs.

D'une part, de tels objectifs consistent à créer ce que nous pourrions appeler un climat de confiance et de prévisibilité et à assurer la surveillance du respect d'accords internationaux relatifs à la réduction des armements, au moyen des systèmes de surveillance, de communication et de navigation lancés dans l'espace par des organismes militaires. À la longue, de telles activités auront pour effet de renforcer la sécurité internationale.

D'autre part, il existe un danger réel que soient créés et déployés dans l'espace des systèmes militaires qui saperaient la stabilité stratégique mondiale.

La Russie entend appeler l'attention de la communauté internationale sur cette question de sorte que les membres de cette dernière puissent, par leurs efforts conjugués, écarter de tels dangers. Nous sommes d'avis que, par l'élaboration immédiate de mesures concrètes en vue d'empêcher une course aux armements dans l'espace, il serait possible d'éviter les dépenses énormes qu'entraînerait la nécessité de désarmer ce milieu par la suite. Nous estimons que l'élaboration rapide d'un régime juridique international interdisant le déploiement dans l'espace d'armes autres que des armes de destruction massive devrait être à terme l'une des entreprises majeures de la communauté internationale.

L'initiative de la Russie a des visées universelles. Elle n'a pas pour but d'aller contre les intérêts d'un État quel qu'il soit. Nous partons de l'idée que les normes établies aujourd'hui par les instruments relatifs à l'espace contiennent des lacunes et n'interdisent pas d'une manière complète et efficace toute course aux armements dans ce milieu. Ces instruments ne font que limiter certains types, certes importants, d'activités militaires des États, en particulier l'essai et le lancement dans l'espace d'armes de destruction massive, nucléaires et autres.

De l'avis de la Russie, la communauté internationale pourrait envisager d'exclure, sur une base juridique clairement définie, toute possibilité d'implantation d'armes de quelque type que ce soit dans l'espace, de renoncer au recours ou à la menace du recours à la force dans l'espace, à partir de ce milieu ou contre des cibles qui s'y trouvent, ainsi que d'empêcher une course aux armements dans l'espace, pis, la transformation de ce milieu en champ de bataille. Cela dit, nous sommes convaincus qu'en axant ses efforts sur ces questions la communauté internationale ne doit pas pour autant dresser des obstacles à l'exploration pacifique de l'espace.

Étant donné que la conférence prévue coïncidera avec l'anniversaire du vol accompli par Youry Gagarine, une attention considérable sera prêtée aux questions relatives à l'utilisation pacifique de l'espace et à la coopération internationale, notamment commerciale, dans l'exploration de ce milieu, par opposition à sa militarisation, à laquelle une telle coopération peut offrir une réelle solution de rechange. C'est la raison pour laquelle trois des quatre colloques qui doivent avoir lieu dans le cadre de la conférence seront consacrés aux questions des utilisations pacifiques de l'espace, y compris les activités pilotées dans ce milieu, de l'écologie de l'espace, de l'utilisation des ressources de ce milieu à des fins de développement durable, ainsi que de l'éducation concernant l'espace.

Telle que l'envisage la Russie, cette conférence internationale sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace ne doit servir ni à la négociation ni à une réflexion théorique. Nous voudrions qu'elle soit l'occasion d'une prospection d'idées et qu'elle offre aux participants la possibilité d'évoquer les résultats de l'exploration de l'espace, de décrire des projets nouveaux, d'échanger des vues et de tenir des débats. Nous sommes disposés à un tel dialogue. Nous serions heureux d'appuyer toutes suggestions de nos partenaires qui viseraient à renforcer la stabilité stratégique et à poursuivre la coopération dans l'exploration pacifique de l'espace, dans l'intérêt de tous.

Nous comptons que chaque pays trouvera à l'ordre du jour de la conférence de Moscou des sujets qui l'intéresseront.

Le PRÉSIDENT (*traduit du chinois*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a eues à mon égard. Quelque autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ?

Je vous informe que le secrétariat a reçu une note verbale dans laquelle la Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée indique que, en raison d'un volume de travail accru et d'une pénurie d'effectifs, elle a décidé de ne pas accepter la présidence de la Conférence du désarmement pour la période allant du 20 août au 31 décembre 2001. En conséquence, j'ai demandé au secrétariat de se mettre en rapport avec la mission du pays dont le nom suit sur la liste des États membres de la Conférence, afin de déterminer si celle-ci serait prête à assurer la présidence pendant la période considérée. Je vous tiendrai dûment informés des résultats de ces consultations.

Nos travaux sont achevés pour aujourd'hui.

Vous vous souviendrez que, à la séance plénière de la semaine dernière, le Président a informé la Conférence que, comme suite à la demande des Ambassadeurs de Suisse et des Pays-Bas et après consultation des coordonnateurs de groupe, la séance plénière qui devait se tenir le 29 mars a été annulée. En conséquence, la prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement, qui sera aussi la dernière de la présente partie de la session, aura lieu le mardi 27 mars 2001, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 40.

-----